

Jeudi 15 octobre 2009

Communiqué de presse

Les parents d'élèves votent le vendredi 16 ou le samedi 17 octobre pour élire leurs représentants

Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des collèges et des lycées ont lieu ce vendredi 16 ou le samedi 17 octobre.

Luc CHATEL, ministre de l'Education nationale, porte-parole du Gouvernement, **rappelle l'importance qu'il accorde à la place et au rôle des parents d'élèves au sein de l'institution scolaire.** Le ministre souligne l'importance de cette élection et souhaite que les parents participent massivement à ce vote.

Des informations sur ces élections sont accessibles dès la page d'accueil du ministère de l'Education nationale www.education.gouv.fr.

Chacun des deux parents est électeur et éligible quelles que soient sa situation matrimoniale et sa nationalité.

Le jour du scrutin est fixé par la commission électorale dans le premier degré, et par le chef d'établissement dans le second degré. Il est possible, en outre, de voter par correspondance.